

08 B216

21 DEC. 2009

G 2967382

AD SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 101.500 euros

Siège social : 5, avenue Marin - ZAC du Marchais

77600 – BUSSY SAINT MARTIN

480 018 126 RCS MEAUX

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

L'an deux mille neuf, le vingt sept novembre,

Monsieur Firmino DA SILVA,
demeurant 5, avenue Marin, 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE,

Associé unique et Président de la société AD SERVICES,

Rappelant que Monsieur Alain FAUQUET, Commissaire aux Comptes de la Société, absent et excusé, a été régulièrement convoqué,

A pris les décisions suivantes relatives :

- Au changement des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social, à la prolongation exceptionnelle de l'exercice en cours et à la modification corrélative de l'article 5 des statuts,
- Aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Monsieur Firmino DA SILVA, Associé unique, décide de fixer les dates respectives d'ouverture et de clôture de l'exercice social aux 1^{er} janvier et 31 décembre, et de prolonger d'un mois l'exercice en cours qui aura ainsi exceptionnellement une durée de treize mois.

L'associé unique décide, en conséquence, de modifier l'article 5 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

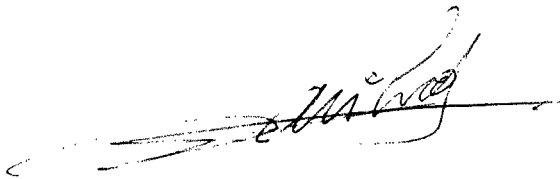
« ARTICLE 5. DUREE - ANNEE SOCIALE

1. *La durée de la Société est de 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée.*
2. *L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre. »*

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Firmino DA SILVA', written over a horizontal line.

Monsieur Firmino DA SILVA
Associé unique et Président